

Fruits et légumes

Des distorsions de concurrence pointées du doigt

Publié le mercredi 28 avril 2010 - 18h38



Dans un rapport intitulé « Réglementation sur les pesticides : impasses techniques et distorsions de concurrence », présenté mercredi à l'Assemblée nationale, le collectif « Sauvons les fruits et légumes de France » révèle de nombreuses disparités de concurrence. Ce rapport justifie par ailleurs sa volonté de créer un observatoire européen sur ces déséquilibres.

Le collectif a voulu comparer au niveau européen les solutions techniques pour assurer une protection contre une maladie ou un ravageur pour chaque culture. Des absences majeures ont ainsi été relevées, notamment pour les usages clés (avec un enjeu essentiel ou stratégique pour une filière en France). De nombreux produits ne sont pas autorisés en France, alors qu'ils le sont ailleurs en Europe, et souvent en Espagne. La production de choux, de fraises, de noisettes, de tomates est tout particulièrement concernée par ces distorsions.

« Pour chaque relevé, les distorsions vont de quelques milliers à des centaines de milliers

d'euros pour les producteurs concernés, rappelle le rapport. Ces problèmes s'ajoutent aussi au souci majeur de la filière : le coût de la main-d'œuvre. »

Les agriculteurs s'accrochent alors aux dérogations qui sont obtenues : sur vingt-sept productions étudiées, vingt-quatre usages clés de la protection des cultures sont liés à une dérogation pour une durée limitée. « Dans ces conditions, comment planifier une production lorsqu'on ne sait pas si on pourra la protéger ? », demande le collectif, qui dénonce une situation intenable.

Enfin, le rapport met l'accent sur la réduction d'utilisation des phytos qui devrait « concourir à la dérégulation du marché des fruits et légumes et renforcera l'inorganisation économique. La protection des cultures étant un des facteurs de régularisation des apports sur les marchés ».

F.M.